

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 32 (1935)
Heft: 10

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à F. SCHUMACHER à St-Sulpice (Vaud)

Compte de chèques et virements II. 1480.

<i>Secrétariat :</i>	<i>Présidence :</i>	<i>Assurances :</i>	<i>Annonces :</i>
D ^r ROTSCHY, Cartigny (Genève).	L. GAPANY, Vuippens (Fr.).	J. MAGNENAT, Renens.	Ch. THIÉBAUD, Corcelles (Neuch.)

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par **Fr. 6.**—, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés domiciliés en Suisse ; par **Fr. 6.50** pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE

N° 10

OCTOBRE 1935

SOMMAIRE : Conseils aux débutants pour octobre, par *Schumacher*. — Assurance de la responsabilité civile, par *J. Magnenat*. — Analyse du pollen dans les miels suisses, par le *Dr Morgenthaler*. — Ce que nous apprend le tableau de mathématique apicole (suite et fin), par *E. De Meyer*. — Apiculture (suite), par *E. De Meyer*. — Premiers essais sur cellules 680 dm² (suite et fin), par *E. Durnat*. — Quelques observations sur les grandes cellules, par *Charles Jaquier*. — Echos de partout, par *J. Magnenat*. — Population, sélection et conditions d'élevage (suite), par *H.E. Pfenniger*. — Les abeilles trop pressées, par *H. Pfenniger*. — A propos de la mise en hivernage, par *A. Cherix*. — Une «Journée du miel», par *Ch. Sichler*. — A tort et à travers, par *H. Berger*. — Mercuriales hebdomadaires du miel indigène. — Nouvelles des sections. — Bibliographie.

Attention aux communiqués des Sections à la fin du présent Numéro

Service des annonces du „ Bulletin ”

La „Romande” admet deux sortes d'annonces :

1. **Les petites annonces** : leur prix est de 10 cent. le mot qui doivent être payés d'avance, au compte de chèques postaux IV. 1370.

2. **Les annonces commerciales** qui coûtent : 1 page Fr. 50.—, 1/2 page Fr. 25.—, 1/4 page Fr. 12.50, 1/8 page Fr. 7.50, 1/16 page Fr. 4.—.

Bénéficient seules d'un 0/0, les annonces parues en vertu d'un contrat.

Les annonces arrivant à la gérance après le 16 et qu'il serait encore possible de faire passer à l'imprimerie, seront passibles d'une surtaxe de Fr. 0.50 pour les frais spéciaux occasionnés.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à :

Monsieur Charles THIÉBAUD, Corcelles (Neuchâtel). Téléph. 72.98

CONSEILS AUX DÉBUTANTS POUR OCTOBRE

Septembre a favorisé les retardataires, les négligents et ceux qui n'ont jamais le temps de faire les choses en leurs temps. Le Comptoir suisse de Lausanne ayant lieu en ce mois ramène régulièrement les belles journées et cela n'a pas manqué non plus cette année. Il faudra maintenir cette institution pour ce seul motif déjà. Il n'en reste pas moins que, si ce mois de septembre a permis de compléter les provision de nos ruches, la ponte n'a guère pu recommencer ou continuer, à cause des nuits fraîches et de la saison avancée. Il vaut donc mieux suivre les vieux préceptes qui invitent à nourrir en juillet et août, si l'on veut avoir de fortes colonies pour passer l'hiver et présenter de nombreux contingents de butineuses au printemps suivant. Si vous ne l'avez pas fait, mon cher débutant, tirez-vous vigoureusement l'oreille et de façon régulière jusqu'en juillet prochain, afin de vous en souvenir.

Dans un article sur la mise en hivernage, un de nos collaborateurs décrit sa méthode. Comme en presque tous les domaines, on ne peut pas dire que ce soit absolument nouveau, mais il y a là des considérations qui font réfléchir. On en discutera encore longtemps et l'on craindra avec une certaine raison les propos malveillants qui disent si volontiers : l'apiculteur fait du miel avec du sucre.

Si vous avez fini de nourrir, le calme est revenu au rucher. Vous pouvez donc redonner aux trous de vol la dimension normale ou même la plus longue ouverture, puisqu'il s'agit de procurer à nos abeilles le plus d'air frais possible pendant les longues semaines de leur repos hivernal. Pour le calfeutrage au-dessus des rayons, vous pouvez attendre encore la venue des froids plus vifs. Mais si vous préférez en avoir fini et ne plus toucher désormais à vos ruches, ce qui est fort plausible, alors mettez toutes les réserves de vieux habits, de laine surtout, sans trop vous occuper de la coupe de ces costumes, les abeilles ne s'en formaliseront pas.

Ensuite consolidez vos toits ou plutôt ceux de vos ruches. Une longue traverse de bois ou une vieille poutrelle de fer, chargée aux deux bouts empêchera le vent de commettre le délit de vol et de suggérer par là à ces braves toitures d'imiter le vol à voile, sans moteur, qui a tant de succès aujourd'hui. Comme vos occupations d'hiver ou votre oubli vous tiendront éloignés de vos ruches, il vaut mieux prendre ces précautions que de constater un beau jour (ou plutôt un vilain jour) que vos ruches, décoiffées, ont absorbé nombre d'averses et sont ainsi exposées à une mort lente dans l'humidité et le froid.

Donnez aussi un dernier coup d'œil aux soubassements ou supports de ruches. On ne doit pas se lasser de le répéter, car cela peut aussi donner lieu à des pertes regrettables et il ne sert à rien de se lamenter après coup, quand il est si facile de prévenir ces contretemps. Même au risque de passer une fois de plus pour une vieille scie, le rédacteur des conseils revient sur ces mêmes sujets, parce qu'il a pu constater maintes fois que trop d'apiculteurs négligent ces précautions si simples. L'assurance contre les dommages au rucher ne couvre pas ces accidents, on doit le savoir.

L'abondance des matières nous pousse à n'en pas dire plus long. L'administrateur reproche au rédacteur de prendre trop de place et il y a de par le monde actuel assez de mésentente pour que nous évitions de voir une guerre nouvelle s'allumer au siège du *Bulletin*.

St-Sulpice, 24 septembre.

Schumacher.

ASSURANCE DE LA RESPONSABILITÉ CIVILE

Lorsqu'un employeur a contracté, pour son personnel, une assurance dans le but de se prémunir contre les prestations lui incombant en cas d'accident, c'est la société d'assurance accident liée par contrat qui doit intervenir en premier lieu. La « Winterthur » nous demande, en conséquence, d'inviter les membres de la Romande à annoncer immédiatement à leur assureur « accident » tous les cas de piqûre d'abeilles subies par leurs employés. Nous prions nos membres au bénéfice d'une assurance pour leur personnel de bien vouloir se conformer à cette invitation, la « Winterthur » ne pouvant intervenir qu'en cas de défaillance de la société responsable en premier lieu.

J. Magnenat.

ANALYSE DU POLLEN DANS LES MIELS SUISSES

M. le Dr Morgenthaler nous communique ce qui suit :

Notre institution recevra avec plaisir, cette année encore, des échantillons de miel provenant du plus grand nombre possible de régions de notre pays. Notre précédent appel a eu un bienveillant écho chez un certain nombre de sections. Il nous manque par contre, pour notre collection, des échantillons d'un très grand nombre de contrées. Pour arriver à une vue d'ensemble, aussi complète que possible, nous invitons les sections qui n'ont pas encore envoyé des

échantillons à le faire au plus tôt, ce qui ne doit pas dire que nous ne recevrons pas de nouveaux envois des régions qui nous en ont déjà fourni, car il y a des variations dans la même contrée d'une année à l'autre.

Le moyen pratique, c'est l'envoi dans un bocal utilisé par le contrôle du miel (flacon de 250 gr.). On y joindra les détails concernant l'époque de la récolte, l'emplacement des ruches, l'altitude, les particularités de la flore, etc.

Nous tenons à faire remarquer une fois de plus que notre établissement se borne à faire les « analyses de pollen », donc la détermination des plantes qui fournissent le miel. Quant à ce qui concerne l'authenticité du miel (analyse de falsifications ou déclarations de pureté), il faut s'adresser aux chimistes cantonaux du contrôle des denrées alimentaires. Nous blâmons ici énergiquement le procédé de certains apiculteurs qui, ayant prélevé eux-mêmes un échantillon de leur miel, nous l'ont envoyé pour analyse du pollen et se sont servis de notre déclaration à ce sujet exclusif pour annoncer dans les journaux, en vue de réclame : « contrôlé par la station fédérale du Liebefeld ». Notre analyse de pollen ne doit et ne peut en aucun cas remplacer le contrôle du miel exercé par les sections. Nous nous abstenons pour le moment de qualifier le procédé ci-dessus.

Dr Morgenthaler.

CE QUE NOUS APPREND LE TABLEAU DE MATHÉMATIQUE APICOLE

(Suite et fin)

Remarquons encore : les abeilles construisent toujours librement leurs cellules de mâles, car si vous donnez des cires avec empreintes de cellules d'ouvrières, vous n'en donnez jamais pour les mâles.

Or constatez :

650 cellules donnent	403 cellules de mâles	et	$650 : 403 = 1,61.$
850	530		$850 : 530 = 1,61.$
1050	651		$1050 : 651 = 1,61.$

donc toujours le même rapport.

Faites le même travail pour les autres éléments et vous trouverez toujours des indications aussi régulières.

Envergure (650) 24 mm., (850) 20,65 mm. : $24 : 20,65 = 0,86.$
Continuez pour les autres organes et vous resterez tout près de 0,86.

De par la variabilité des êtres vivants, vous trouverez des ruchées donnant des caractéristiques importantes.

Une ruchée 800 chez Pierre peut être aussi grosse qu'une 750 chez Paul. Une abeille plus petite peut avoir une langue plus longue qu'une abeille plus grosse. Et c'est ici le point important. Il faut donc rechercher l'abeille qui à 850 possède la langue la plus longue. C'est alors cette abeille-là qu'il faut agrandir et non pas celle à langue plus courte. Or, ce travail est possible par l'échange de mères ou d'alvéoles maternels. C'est une œuvre facile dans une localité et dans une région et tout aussi possible dans un pays. Or, en Suisse, les ruchers sont nombreux, il y a donc là un grand profit possible. Que les conférenciers fassent le travail pour eux d'abord, et au cours de leurs visites dans les communes voisines, ils sauront aider leurs amis.

La longueur de la langue n'est pas seule à avoir de l'importance. Certaines ruchées sont plus actives que d'autres. En ce moment, j'en ai une « qui n'a l'air de rien » et qui arrive toujours en tête pour la production. Tenons encore compte de la douceur. Donc langue et jabot, activité et douceur.

Mais, direz-vous, comment mesurer nos abeilles, ici en Suisse, si nous ne possédons pas les appareils ? C'est vrai ! Or, à la mort de Baudoux, personne n'a pu obtenir l'autorisation d'employer les appareils et ils n'existent pas dans le commerce. C'est pourquoi un apiculteur belge est parvenu à créer un glossomètre-jabotmètre donnant le dixième et le vingtième de millimètre et un thoraxomètre au centième et même au cinqcentième de millimètre. Ces appareils sont basés sur un principe différent de ceux de Baudoux. Je m'en servirai de nombreuses fois cette saison et une fois mis complètement au point, ils pourront être mis dans le domaine pratique. Baudoux a mesuré peut-être bien des centaines de fois les abeilles 890 à 640. J'espère donc pouvoir affirmer, par mes mesures, celles faites par Baudoux. L'idéal serait de voir faire ces mesures, suivant le même procédé, dans des pays différents.

De tout ceci, chers confrères suisses, il résulte que lorsque vous aurez quelques ruchées 700 et 640 mises en marche comme je vous l'ai indiqué, vous pourrez, si vous le voulez, faire de la belle besogne. Ceux d'entre vous qui ont le bonheur d'aller parfois chez vous nous disent que votre miel est excellent. Si donc j'ai pu vous rendre service, j'en serai bien sincèrement heureux. Il y aurait évidemment encore beaucoup de faits intéressants à signaler, mais j'estime que vous possédez assez d'éléments pour marcher de l'avant et si vous désirez d'autres précisions, je serai toujours prêt à satisfaire votre curiosité.

Je vous souhaite pleine réussite à tous.

E. De Meyer.

APICULTURE

(Suite.)

Je pose quelques questions.

Supposons l'abeille agrandie à 640 et *fixée* :

1° Introduirez-vous encore des cires gaufrées dans vos ruches ou bien retourneriez-vous aux vieux paniers à bâtisses fixes ?

2° L'abeille étant fixée ou non, aurez-vous plus de travail pour fixer une cire 640 dans un cadre que pour une cire 850 ?

3° La conduite de la ruchée est-elle changée ?

Votre réponse à ces trois questions vous dira pourquoi je ne m'inquiète pas de ce que l'abeille 640 soit fixée ou non. Y aura-t-il moyen de fixer l'abeille à 640 ? Je n'en sais rien, car je ne suis pas prophète, pas plus que MM. Tricoire. On peut espérer cette fixation, mais... l'attente dépassera plusieurs générations d'apiculteurs. Alors !...

3. Parlant de l'étude du Commandant Legros, MM. Tricoire disent en parlant des grandes abeilles du Cdt Legros : « La fin qu'elles eurent l'eussent certainement assagi ! (moi donc). »

Sachez : 1° que c'est en 1893 que pour la première fois Baudoux donna, dans *Le Progrès apicole*, les résultats obtenus avec des 800 et 750.

2° Que c'est en 1895 que M. A. Mees, à Hérenthals, fit fabriquer les premiers cylindres 750.

3° Qu'en Belgique, à part *peut-être* une dizaine de retardés ou d'avares, tout le monde emploie le 750 et que lorsque vous commandez de la cire gaufrée sans spécifier le nombre de cellules, c'est du 750 que vous recevez.

4° Que par les événements de la vie, Baudoux ne repartit plus avant qu'après la guerre et que c'est en 1926 que furent créés les cylindres 700.

5° Que c'est en 1933 que fonctionnèrent les cylindres 640.

Ne croyez-vous pas que la fin de ces grandes abeilles se fait rudement attendre depuis plus de 40 ans qu'elle sont agrandies ? En attendant, nos récoltes ont été améliorées, et ce n'est déjà pas si mal comme fin.

4. MM. Tricoire parlent de récoltes de 90 kg. par ruche dans leur région. Avec du 700 ils augmenteraient leur production d'au moins

30 kg., soit 120 kg. Sachez que Baudoux, dans la région de Binche, vers 1895, récolta souvent 125 kg. par ruche. Mais quel enfantillage de vouloir comparer sur un pied d'égalité deux régions aussi différentes au point de vue mellifère ! Je garantis, MM. Tricoire, que si, ici, une moyenne de 20 à 25 kg. est splendide, c'est parce que notre climat n'est guère propice à l'apiculture et les possibilités mellifères de la région inférieures. Nous ne connaissons pas ici les hectares et les hectares de plantes mellifères. Relisez les résultats obtenus par le Capitaine Sévin à Bourges. Cet article a paru dans l'*Apiculteur* de Paris et dans le *Bulletin* de la Suisse romande.

5. MM. Tricoire me reprochent de nourrir fort nos abeilles quand nous mettons une ruchée en activité. C'est tout simplement parce que la région ne le permet pas autrement, à moins de risquer l'échec ; de plus, ce procédé vous donne une ruchée immédiatement en état. Et quand vous préparez vos ruches pour l'hivernage, si les provisions sont insuffisantes, que faites-vous ? Vous donnez un complément de sirop ! Et pourquoi en Belgique, en Hollande, en Angleterre aussi, je crois, les gouvernements autorisent-ils la livraison de sucre dénaturé à bon marché aux apiculteurs ? Nos mouchiers sont assez avertis pour savoir guider leurs ruchées de telle façon que vers le 15-20 avril il ne reste plus de sirop dans la ruche et récolter du beau miel pur à la fin juillet.

6. Où la grande cellule amène-t-elle des chambardements en apiculture ? Peut-être MM. Tricoire préfèrent-ils ce bon vieux système qui consiste à laisser faire l'abeille à sa guise.

(A suivre.)

E. De Meyer.

PREMIERS ESSAIS SUR CELLULES 680 AU Dm².

(Suite et fin.)

Or, la querelle « d'Allemands » que Messieurs de l'Ariège ont cherchée à M. De Meyer se rapporte au sens du mot « évolution » et aux autres vocables dérivés. Ne cherchons point une définition toute faite, d'autant plus imparfaite, dans un dictionnaire. Lisons soigneusement et relisons encore les quelques 15 à 20 chapitres captivants et traitant de l'évolution des abeilles, de *La cité merveilleuse*, d'un apiculteur français : Jean Hurpin. Notre horizon s'élargira, au moins dans le temps si ce n'est dans l'espace !

L'évolution des apides, c'est leur histoire *à travers les âges* ; c'est la suite des changements, des modifications subies pendant des siè-

cles, des millénaires. Les caractères ainsi acquis et fixés sont transmis fidèlement à la descendance par des parents de race pure tout au moins. Ces caractères, dans leur ensemble, sont l'héritage des ancêtres, des aïeux : c'est l'*atavisme*. Qu'une cause fortuite ait modifié plus ou moins profondément les caractères d'un être vivant appelé à se reproduire, le défaut ou la qualité aura tendance à reparaitre, par les lois de l'*hérédité*, dans la descendance de l'être en question. Le nouveau caractère se reproduira-t-il une fois, plusieurs fois seulement ? Ou sera-t-il acquis, fixé définitivement, apparaissant fidèlement à chaque génération ? En d'autres termes, des caractères reçus par atavisme (lignée ancestrale) ou des caractères reçus par hérédité (parents seuls), lesquels l'emporteront ? La nature ne nous donne pas une réponse... mais cent, mille... selon le calcul des probabilités du mathématicien. Tous les cas seront possibles, surtout si l'hybridation vient compliquer le problème.

Le nouveau caractère peut n'être qu'accidentel, passager, instable. Au contraire, il peut d'emblée posséder « l'impondérable » qui le fera reparaitre. Si un seul géniteur, le mâle par exemple, possède le dit caractère, tandis que la femelle en est dépourvue, on le retrouvera fidèlement dans le 25 % des sujets issus, tandis que le 25 % des autres sujets en sera dépourvu et que pour le 50% restant, le fameux caractère sera indéterminé, partiel et non acquis définitivement (loi des hybrides, de Mendel). L'accouplement, voulu par l'homme ou réalisé au hasard dans la nature, de deux sujets dont les lignées ascendantes avaient réussi à fixer le caractère nouveau depuis plusieurs générations, verra des produits de plus en plus stables, de mieux en mieux fixés. Dans le cas qui nous intéresse, en accouplant des reines élevées par des ruchées 620 à 640, avec des mâles nés dans des conditions semblables et issus eux-mêmes de reines... grrrrandes cellules, on obtiendra, que dis-je, Baudoux a déjà obtenu des ouvrières possédant des caractères « agrandis » et des géniteurs (reines et mâles) agrandis eux-mêmes et à progéniture agrandie. L'article du Dr Brunnich, reproduit pages 221-222 du *Bulletin*, vient confirmer cette opinion.

Enfin, élargissant notre horizon, aiguisant nos sens d'observation, affinant notre oreille et excitant notre faculté de raisonner... je me suis posé encore quelques questions. L'abeille naturelle en plein vol émet un son dû aux vibrations rapides de ses ailes, son qui correspond sensiblement au la du diapason, peut-être un ou deux commas de plus ; la grande abeille, plus lourde, aux ailes plus larges et plus longues, doit avoir un nombre de battements à la seconde légèrement

inférieur ; en effet, l'oreille perçoit un son correspondant au la, diminué de un ou deux commas, ou au sol dièze surélevé ! ? A vérifier, l'année prochaine, aux soleils d'artifice ou, mieux encore, à la sortie d'essaims issus de 640 ou 620.

Et puis... la grande abeille a des trachées respiratoires dont le diamètre est augmenté d'une fraction (?) de millimètre ; l'acare tant redouté, mais vaincu par le remède de Frow, y pénétrera-t-il plus facilement ? Autre chose : l'ouvrière, élevée en très grande cellule, descendons à 620, 600, 580, 560 peut-être, que sais-je, a eu beaucoup de place pour y développer, à l'état de larve et de nymphe, tous ses organes abdominaux. L'aiguillon est-il plus long ? La glande à venin plus volumineuse ? Et les tubes ovariens, très atrophiés et réduits à quelques-uns seulement chez l'ouvrière naturelle, sont-ils moins rudimentaire, plus nombreux ? En cas d'orphelinage subit, reine de sauveté échouant, y aura-t-il alors une splendide mais néfaste cohorte d'ouvrières pondeuses ? Et le mécanisme de la ponte ? Et la question de la parthénogénèse en regard de la grande cellule ? Ce sera pour une autre fois. *Emile Durnat, apiculteur, Vinzel (Vaud).*

QUELQUES OBSERVATIONS SUR LES GRANDES CELLULES

Encore quelques litres de bon sirop pour parfaire les provisions qui permettront à nos gentilles collaboratrices de passer un hiver aussi clément que possible et la page aura tourné.

Comme beaucoup de collègues ont dû le faire, j'ai voulu tâter des grandes cellules (640 au dm^2).

Je veux tâcher de relater aussi bien que possible mes modestes observations qui, d'emblée, je le présume, seront bien insignifiantes, comparées à la fine prose de nos grands collègues internationaux. Venons aux faits.

Pour tenter mes expériences le plus tôt possible, le 18 avril j'étais en possession de la cire gaufrée (fournie par R. H. à O.). Je réduisis alors à l'état d'essaim une colonie couvrant quatre cadres de couvain, à laquelle je réunissais les abeilles d'une ruche orpheline.

Première opération, mise en place de 3 feuilles gaufrées, puis nourrissage abondant et suivi. Le 25 avril se manifeste la première ponte dans des cellules qui ont presque les dimensions de cellules à mâles ordinaires.

Je continue à nourrir et attends 12 jours pour contrôler ce qui va apparaître comme opercule à la surface des plaques de couvain. Ce

n'était, je l'avoue, guère encourageant de pousser la tentative plus avant.

Comme aspect, c'était mieux que le cliché page 96 du *Bulletin* de mars. Les parties des cadres occupées par le couvain de mâles et d'ouvrières en métamorphose étaient très distinctes ; cependant les mâles occupaient la plus grande surface.

Aussi avais-je bien l'envie de jeter le manche après la cognée, quand vint chez moi tenir son assemblée d'été la section de Lausanne, qui avait à son ordre du jour l'étude des grandes cellules. Comme le papillon de la fable, la ruche fut bientôt vide de ses 3 cadres qui, après moult pérégrinations, réintégrèrent leur domicile. Les avis très partagés penchèrent à suivre les observations. D'aucuns s'imaginaient voir les jeunes abeilles plus grandes que leurs nourrices. Sur l'instance de collègues avisés, l'expérience fut poursuivie.

Ce n'était pas difficile : ajouter les feuilles gaufrées et nourrir tout l'été. La colonie s'est étendue sur 10 cadres bien bâtis sans altération de cellules, bien garnis de provisions. Suivons le couvain pendant ces quatre mois. Comme déjà cité plus haut, en mai et juin, période de la saison où les mâles sont nécessaires pour la fécondation des jeunes mères, la nature et l'instinct de la reine la poussaient à pondre dans des cellules de même grandeur, deux sortes d'insectes, soit mâles et ouvrières. Au fur et à mesure que la saison s'est avancée, les cellules à opercules bombés se sont raréfiées, pour n'en plus constater à fin juillet. Aujourd'hui 25 août tout le couvain est plat, donc tout d'ouvrières. (Ce qui précède remettra en discussion le sexe des œufs. Je laisse ce travail à d'autres.)

Voyons un peu si vraiment la cellule donne à l'insecte parfait le volume de son berceau.

Lorsque l'on observe une plaque de couvain à l'état larvaire, l'on peut tout de suite dire quelles seront les larves qui deviendront des ouvrières ou des mâles. En effet, lorsque les larves d'ouvrières sont âgées de cinq jours, formant le  complet, elles n'emplissent pas entièrement le fond de la cellule. Cette anomalie comparée aux larves du même âge dans des cellules à 800, donne l'impression d'un berceau trop grand et un sentiment de froid. Par contre, les larves de mâles au même stade ont plutôt l'air d'être trop à l'étroit, en rapport de la cellule de mâle normale (600 au dm²).

A l'éclosion de ces deux insectes, frère et sœur, dont la métamorphose s'est accomplie dans des cellules de même grandeur, l'un est gras et dodu, l'autre beaucoup plus petit. Pourquoi ? Parce que la nature a voulu cette différence immuable. Donc, en l'occurrence, le

berceau ne provoque pas la grandeur de l'ouvrière à son volume. Si c'était là le contraire, mâles et ouvrières seraient d'égale grandeur.

En admettant que les ouvrières issues de grandes cellules soient plus grandes sous tous les rapports (ce qui n'est pas prouvé) peut-on en déduire que telle ruche peuplée de ces abeilles donnera à son propriétaire plus de miel que telle autre ruche peuplée d'ouvrières issues de celles à 800 ? Je ne le crois pas.

En observant la périphérie de ponte exercée par la reine sur rayon à grandes cellules, on se rend rapidement à l'évidence qu'elle n'est pas plus étendue que sur les rayons à 800. Donc diminution du nombre d'abeilles, qui pour notre pays à récoltes souvent courtes ne sera pas un facteur pour remplir les hausses. Un agrandissement de nos ruches ne remédiera pas à ce déficit d'insectes.

On pourrait arguer que la reine ayant un grand besoin de pondre étendra sa ponte sur un plus grand nombre de cadres, ce qui n'est pas prouvé.

Les plaques de couvain comparées ne sont pas plus grandes dans un cas comme dans l'autre.

Ma ruche d'observation a eu tout l'été pour se bien préparer pour l'hivernage, rien ne lui a été ménagé, j'attendrai le printemps 1936 avec sérénité et si Dieu me prête vie, c'est avec plaisir que je poursuivrai la conduite de cette ruche.

Pour ma part, sans vouloir faire de cette modeste prose une polémique avec les pour et les contre, j'aime à croire que beaucoup d'apiculteurs romands enverront à notre aimable rédacteur leurs observations et leurs avis.

Bussigny, 30 août 1935.

Charles Jaquier.

ECHOS DE PARTOUT

Influence de la couleur des ruches sur la récolte.

Existe-t-il une relation entre la couleur des ruches et la récolte ? En réponse à cette question, un apiculteur publie, dans le *Journal d'apiculture du Schleswig-Holstein*, le résultat de ses observations. Pendant quatorze ans, il a noté exactement le poids de la récolte de chacune de ses ruches de différentes couleurs, et il a constaté ce qui suit :

« La moyenne du miel récolté a été, pour les quatorze ans, de 30 livres par colonie et par an ; mais cette moyenne est bien inférieure pour les ruches de couleurs claires que pour les foncées. Elle

est de 44 livres pour les bleues foncées, de 38 pour les noires, de 36 pour les brunes, de 24 pour les blanches, de 20 pour les vert clair et de 19 livres seulement pour les roses. D'autre part, pendant les quatorze ans, la plus forte récolte a été donnée cinq fois par une ruche bleu foncé, quatre fois par une noire, quatre fois par une brune et une fois par une blanche. »

L'apiculteur pense que la récolte supérieure des ruches foncées et due au fait qu'elles attirent les abeilles des ruches claires voisines ; il a probablement raison. Par conséquent, ne plaçons pas pour le coup d'œil des ruches de nuances trop différentes les unes à côté des autres. Il est vrai que nous les plaçons quelques fois ainsi pour éviter que les abeilles ne se trompent : l'art est difficile !

A la recherche d'une abeille réfractaire à la loque américaine.

La station expérimentale de l'Iowa a entrepris, avec la collaboration de l'*American Bee Journal*, une tâche extrêmement intéressante. Il s'agit de savoir s'il existe, non pas une race, mais certaines colonies d'abeilles possédant une impunité, tout au moins relative, contre la loque américaine. Les recherches sont conduites par le Dr O. W. Park, déjà connu par de précédents travaux.

L'*A. B. J.* ayant informé ses lecteurs du but à atteindre, des renseignements lui sont parvenus en foule de toutes les parties du pays. Plusieurs cas ont été annoncés de ruchers presque entièrement anéantis par la maladie, et reconstitués avec la descendance de quelques colonies, même d'une seule colonie ayant résisté. De telles abeilles ont été envoyées de plusieurs endroits ; elles sont soumises à de sérieuses épreuves avant de montrer si leur survivance et réellement due à une résistance spéciale à la maladie. Il n'est pas nécessaire d'ajouter que les expériences dureront plusieurs années.

L'opinion du Dr Zaïs sur les grandes cellules.

Le Dr Zaïs écrit dans la *Deutsche Bienenzucht* :

« Le moment est venu de donner mon opinion sur cette question. Pour ma part, je considère comme insensé le désir d'augmenter la taille des abeilles, désir qui a déjà souvent occupé les apiculteurs, et comme une mode passagère la propagande faite actuellement à ce sujet. Je ne nie pas que l'abeille puisse s'adapter à sa cellule et devenir transitoirement un peu plus petite ou un peu plus grande. Mais je ne crois pas qu'il soit possible d'augmenter la taille de l'abeille par l'emploi, même prolongé, de cire à grandes cellules. Et si cela devait cependant réussir, je crois qu'on créerait ainsi une race déchue et qu'on devrait en revenir aux abeilles saines, c'est-à-dire aux abeilles telles qu'elles sont produites par la nature.

» Le simple fait que l'abeille, telle que nous la connaissons, existe depuis des millions d'années, me fait douter que l'homme puisse tout d'un coup en obtenir une plus grande. Je n'y crois pas. Mais si l'expérience me donne tort pour le bien de l'apiculture, tant mieux ! »

J. Magnenat.

POPULATION, SÉLECTION ET CONDITIONS D'ÉLEVAGE (Suite.)

Deux jours après ce dédoublement, nous remarquons que les abeilles de l'essaim pillaient la ruche-mère qui avait conservé sa reine, tandis que la ruche orpheline, qui élevait des cellules royales, n'était pas attaquée.

Que faire pour arrêter le pillage ? Nous ne voulions pas opérer de déplacement qui aurait occasionné la perte d'un grand nombre d'abeilles et aurait été d'autant plus dangereux pour les colonies que le caractère des abeilles était très différent. Il était d'autre part inutile de resserrer les entrées, car par les grandes chaleurs les abeilles avaient besoin d'une bonne aération. Je décidai d'affaiblir la ruche pillarde en la dédoublant à son tour. Le pillage s'arrêta instantanément.

Les deux essaims élevèrent des reines, mais n'essaimèrent pas à nouveau car, quoique très forts, ils n'étaient pas aussi puissants que celui de l'année précédente. Au début d'août 1928, nous nous trouvâmes aussi avec quatre ruches, ayant toutes quatre de bonnes reines comme leur couvain nous le prouva.

Malgré une ruche devenue orpheline au début de la saison, le pillage et le trouble qui en étaient résultés, les colonies restantes avaient chacune fourni une très forte récolte, après laquelle il avait été possible de les dédoubler et d'obtenir ainsi quatre ruches avec reines, trois semaines après la récolte.

De toutes ces constatations, un apiculteur désirera tirer les conclusions utiles et cherchera à résoudre les questions posées par les faits :

1. Pourquoi les abeilles issues d'une colonie douce étaient-elles si méchantes ?

2. Pourquoi les nouvelles abeilles étaient-elles encore plus actives que les anciennes qui, comme la récolte de 1927 le prouvait, étaient déjà d'une très bonne souche ?

3. Pourquoi les abeilles de l'essaim étaient-elles encore plus robustes que celles de la ruche-mère ?

4. Pourquoi pendant deux années de suite les colonies s'étaient-elles si fortement développées ?

Voici les réponses que les déductions logiques et l'expérience donnent à ces questions :

Agressivité des abeilles.

La première ruche-mère avait été dédoublée en juillet 1927, entre le deux et le troisième jour après la récolte, au moment où toute la colonie était imprégnée de la colère qui s'empare des abeilles quand l'apiculteur a prélevé le miel de leurs provisions.

Les reines élevées par celles des abeilles que le dédoublement avait rendues orphelines provenaient d'œufs pondus pendant cette période de colère.

Plus grande activité des abeilles.

Malgré la sécheresse de l'année 1927, la colonie-mère était en pleine activité et continuait, grâce à sa population extraordinairement forte, à amasser des provisions supérieures à la consommation au moment de la récolte de mi-juillet. Par suite de cet apport continu de miel et de pollen frais, la reine était maintenue par les abeilles dans un état d'activité qu'elle transmet à sa descendance.

Robustesse exceptionnelle des nouvelles abeilles.

Par suite de la sécheresse de l'été 1927, le miel était rare. Les butineuses devaient aller au loin et dans toutes les directions pour en trouver. Elles le pouvaient d'autant mieux qu'elles étaient plus nombreuses. Nous croyons juste de dire :

« *Les butineuses ont un rayon d'action d'autant plus grand qu'elles sont plus robustes et que la ruche dont elles partent est plus populeuse.* »

Par conséquent, le nectar que les abeilles apportaient à la ruche provenait d'une très grande variété de fleurs et le pollen de même. Une grande diversité dans la nourriture permet une meilleure formation de l'organisme, tant pour les qualités physiques que morales, et ceci doit être tout aussi vrai pour les abeilles que pour les autres êtres vivants. Les multiples éléments chimiques dont l'abeille a besoin pour sa formation ne sont sûrement pas fournis dans la meilleure proportion par une seule variété de fleurs et nous émettrons le principe que :

« *Plus la flore est variée, plus les abeilles ont de la chance d'être robustes.* »

Par l'extension des champs cultivés, la création de prairies artificielles et encore par l'extirpation, même dans des prairies natu-

relles, de certaines plantes considérées comme mauvaises herbes, la flore a été amoindrie, comme chacun le sait, mais ce à quoi l'on pense moins, c'est que dans les régions de culture intense, nous en sommes persuadés, les abeilles perdent de leur vitalité, par suite du manque de variété dans la nourriture.

(*A suivre.*)

H.-E. Pfenniger.

LES ABEILLES TROP PRESSÉES

Les pluies des premiers jours de septembre 1935 avaient considérablement rafraîchi la température dans notre Jura.

Le 5 du dit mois, je remarquai devant une ruche quelques larves et nymphes que les abeilles avaient sorties, comme elles le font assez fréquemment chaque fois qu'un retour brusque du froid les oblige à se concentrer au centre de leur nid et qu'ainsi une partie du couvain, trop à l'extérieur, n'est plus recouverte par elles. Ces larves et nymphes restèrent deux jours à l'air devant la ruche, sur le sol cimenté. Dans l'après-midi du 7 septembre, un brusque coup de soleil éleva fortement la température. Passant à ce moment vers cette ruche, je vis deux nymphes d'abeilles, encore blanches mais déjà ailées, qui avaient passé deux nuits dehors à la fraîcheur, donner des signes de vie.

Une guêpe voltigeait près du sol, cherchant une proie parmi elles. Une des nymphes avait été sectionnée de son abdomen et le corselet qui restait agitait convulsivement ses pattes en l'air. Le couvain que les abeilles avaient rejeté hors de la colonie avait, malgré deux nuits fraîches, conservé sa vie et la manifestait au premier chaud rayon du soleil.

Une butineuse en pleine vitalité qui, pour une cause accidentelle, reste engourdie le soir aux alentours du rucher, ne reprend pas toujours vie par la chaleur du lendemain, et dans tous les cas, elle meurt avant la seconde nuit.

Les nymphes ont donc, à un moment de leur existence, une vitalité plus grande que les abeilles. A quoi cela est-il dû ? Sont-elles uniquement plus résistantes au froid ? Nous ne voudrions pas encore l'affirmer, car il est possible que cette plus grande résistance provienne de ce que le corps de la nymphe en transformation forme provision de nourriture, tandis que l'abeille adulte, même jeune et robuste, meurt à la fois d'engourdissement et de faim.

Si les abeilles n'avaient pas rejeté ce couvain, il est donc certain qu'il aurait éclos, peut-être avec quelques jours de retard. La con-

clusion est que l'instinct des abeilles ne leur permet pas des prévisions météorologiques à longues échéances et que cet instinct est, dans ce domaine, limité en grande partie aux circonstances momentanées.

H. Pfenniger.

A PROPOS DE LA MISE EN HIVERNAGE

Il m'a paru que les quelques expériences et observations que j'ai faites depuis une quinzaine d'années seraient peut-être utiles à d'autres apiculteurs. Je me propose donc de les exposer brièvement ici.

J'ai possédé mes premières ruches en 1922, année de belle récolte bien faite pour encourager un débutant. Après avoir extrait le miel des hausses, je pris encore tout ce que je pus dans les corps de ruche et j'approvisionnai mes abeilles au sirop pour l'hiver. Un vieil apiculteur, à qui je demandais parfois conseil, m'en blâma sévèrement. — « Vos abeilles vont s'abatardir, si vous continuez ainsi. Le sucre ne leur vaudra jamais le miel pour hiverner. » Je me promis bien de ne pas refaire une telle imprudence. 1923, belle récolte encore. Les abeilles ramassèrent surtout à la fin de l'été, même dans la première quinzaine de septembre, un miel très foncé. Après avoir tiré quinze kilos par ruche, il y restait encore assez pour l'hivernage, et je n'avais pas besoin de sucre alors très cher. L'année 1924 fut désastreuse. Les abeilles malades se traînaient sur le fond de la ruche et la planche de vol ; le couvain était beau, mais les butineuses très rares. Mon voisin et conseiller, affligé comme moi, envoya des abeilles au Liebfeld. C'était le noséma. Les abeilles se remirent pendant l'été, mais la récolte fut absolument nulle. A la mi-août les ruches étaient totalement vides et je dus les approvisionner entièrement au sirop. En 1925 toutes étaient en bon état et donnèrent une assez jolie récolte. Par contre, les cinq années suivantes furent mauvaises. Tantôt je n'eus que deux ou trois kilos par ruche en moyenne, tantôt je dus me contenter de demi-récolte : six, sept ou huit kilos. Mais je m'aperçus que les années mauvaises sont les plus instructives pour un apiculteur persévérant. Pendant ces cinq années les ruches furent très irrégulières dans leur production : l'une donnait bien, l'autre peu, d'autres plus ou moins. Au moment de l'approvisionnement d'automne, je devais donner aux unes jusqu'à quatorze kilos de sucre, à d'autres trois, six, neuf ou douze kilos. Comme je notais l'automne la quantité de sirop donnée à chaque ruche pour compléter sa provision d'hiver, j'observais à chaque printemps une chose qui m'étonna

beaucoup : les colonies nourries au sirop étaient populeuses et bien portantes ; c'est celles-là qui produisaient bien. Celles au contraire qui avaient hiverné avec leur miel étaient faibles, souffreteuses, souvent atteintes de dysenterie, ne donnaient que peu ou rien et mettaient souvent toute la saison pour se rétablir. Au bout de ces cinq ans, je finis par me décider à enlever régulièrement tout le miel que je pus des corps de ruches et depuis ce moment j'ai toujours eu toutes mes colonies en bonne santé, souvent presque de force égale, et j'ai eu quatre belles récoltes successives. L'année en cours sera médiocre à cause du froid de ce printemps et de la sécheresse de cet été.

On peut se demander pourquoi elles hivernent si mal avec du miel. Au mois d'août (du moins ici, au Vully), il ne reste pour ainsi dire jamais dans les corps de ruche que du miel d'été. Le miel de printemps avait été mis presque tout dans la hausse, le peu qui était dans le bas a été consommé pendant les jours de mauvais temps ou pendant cette période qui suit les fenaisons et où il n'y a souvent rien à butiner. Ce miel d'été, parfois abondant, est en grande partie du miel de feuilles et non de fleurs. Que contient-il qui incommode nos abeilles ? Un chimiste pourrait peut-être le dire. Pour moi, je n'en sais rien, mais le fait est là et je ne redoute rien tant que les miellées tardives. Qu'on me comprenne ; je ne prétends pas que ce miel d'été contienne les germes, les microbes de différentes maladies ; mais je suis persuadé qu'il nourrit mal les abeilles, les affaiblit et les met par conséquent en état de moindre résistance. J'estime maintenant que la mise en hivernage est une des opérations les plus importantes de l'apiculture, celle qui assure ou qui compromet souvent la récolte future. Je sais que ma façon de faire va scandaliser pas mal d'apiculteurs qui ne touchent guère au miel du corps de ruche. Je crains de soulever quelques clameurs et d'être traité de révolutionnaire... ou de profiteuse.

Voici comment je procède. A la mi-août, un peu plus tôt, un plus tard suivant l'année, j'enlève les hausses. Puis je visite à fond les corps de ruche et je passe à l'extracteur tous les rayons qui n'ont pas de couvains, c'est-à-dire deux, trois, quatre ou même cinq par ruche D. B. Les autres n'ont généralement que très peu de miel. Je remets ensuite, s'il y a lieu, deux ou trois rayons vides, de façon à avoir huit rayons par corps de ruche. J'aime ce chiffre huit, cela permet de laisser l'intervalle d'un cadre en dehors des deux partitions, et il reste suffisamment de place même aux colonies très populeuses. Cette opération en plein mois d'août ne va pas sans danger

de pillage et sans multiples piqûres, mais avec quelques précautions, rétrécissement des entrées, voire pièges à pillardes et un peu d'endurance, on s'en tire fort bien. Ensuite nourrissage à dose massive. Je compte quinze kilos de *sucre* pour une ruche forte qui n'aurait absolument point de miel. Selon la quantité de miel qui reste dans les rayons ayant du couvain, je donnerai seulement douze, onze ou même dix kilos. Le nourrissage sera terminé pour le 1er septembre dans les années normales. Il est très important de nourrir pendant qu'il y a encore passablement de couvain qui empêche les abeilles d'encombrer le bas des rayons. Ainsi après l'éclosion du dernier couvain la place sera libre pour le groupe d'abeilles sous les provisions. On est souvent étonné de voir quelle énorme quantité de sirop les abeilles arrivent à loger dans la partie supérieure de huit cadres D. B. Après cela, les colonies seront prêtes pour l'hiver ; il ne restera plus qu'à ouvrir les entrées dans toute leur longueur, fin octobre ou début de novembre, quand il n'y aura plus aucun risque de pillage et l'on pourra attendre avril en toute sécurité. Une objection qu'on m'a faite est celle-ci : « Vous risquez ainsi d'extraire de vos corps de ruche du miel additionné de sirop provenant d'un précédent nourrissage. » Or ce n'est pas le cas : au moment de la nouvelle récolte, le sirop de l'automne est consommé tout ou presque. J'évite de nourrir au printemps et si je dois le faire je ne le fais qu'à dose minime, juste pour permettre aux colonies de nouer les deux bouts, d'atteindre la nouvelle récolte. La chose est facile à contrôler avec la balance que je laisse toute l'année sous une ruche. Enfin, dans les cas très rares où j'ai quelques rayons douteux, je les mets de côté, je les extrais à part et j'en garde le miel pour ma famille. *Jamais nous n'y avons remarqué de différence.*

J'ai terminé et je suis prêt à répondre à toute objection ou question qu'on pourra me faire au sujet de cette façon de mettre en hivernage.

A. Cherix.

UNE « JOURNÉE DU MIEL »

Dépourvu de qualités commerciales, et aussi de bidons de miel invendu, je pense pouvoir, sans arrière-pensée, pour le profit de mes collègues apiculteurs, décrire ici la « Journée du miel » organisée par l'Abeille vendéenne aux Sables d'Olonne, le 11 août 1935.

J'y assistai par hasard et, grâce à une banderolle explicite tendue une semaine à l'avance, je pus suivre les étapes de l'organisation. Vous voudrez bien me pardonner la sècheuse de cet exposé.

Donc, au début de la saison, tous les hôtels et agences touristiques étaient pourvus de programmes des fêtes futures. Des affiches placées aux gares principales, ainsi qu'aux Sables même, donnaient le détail de la manifestation en faveur du miel. Il était notamment prévu un concours de plage dont le programme et les conditions étaient imprimés sur une feuille dont le verso portait les recommandations d'emploi du miel pour la santé, la longévité, pour le goût, le parfum, la gourmandise, pour la confiserie, la pâtisserie, la fabrication d'hydromel.

Ces formulaires furent abondamment distribués aux hôteliers et commerçants de la ville.

La veille de la fête-vente proprement dite eut lieu cet important concours, sur la plage, à marée basse. Près de 200 gamins concourant individuellement ou par groupes en 80 emplacements alignés édifièrent en sable un sujet se rapportant au miel.

Les uns improvisèrent, d'autres s'inspirèrent de croquis qu'ils avaient déjà... en poche, si j'ose dire, puisque l'uniforme était le maillot de bain, d'autres enfin s'étaient déjà exercés les jours précédents et édifièrent d'emblée.

La ligne des concurrents s'allongeait sur 300 mètres, en-dessous du quai-promenade. Vous devinez la foule qui fut attirée et l'intérêt suscité.

La plupart des concurrents firent d'abord une sorte d'égal ; là-dessus, le motif était soit simplement écrit ou dessiné au moyen d'une baguette, soit complété par de la poudre répandue sur les différentes surfaces. D'autres artistes avaient choisi le bas-relief, le champ-levé, la ronde bosse et même le modelage exact du sujet choisi.

Les compléments ornementaux ou explicatifs consistaient en écriture, couleur, application de cailloux ou de coquilles.

Voici quelques sujets choisis : d'abord des ruches : paille ou Dadant ; une grosse abeille sur une énorme fleur ; des pots de miel entourés de petits gourmands, etc.

Le meilleur représentait en champ-levé colorié un gamin monté sur une chaise pour atteindre un pot sur un rayon, avec l'inscription, en belles lettres techniques : « Que ne ferait-on pas pour un peu de miel ? » Après deux heures de peine, examen des travaux par le jury, photographie des artistes et de leurs œuvres pour la publication dans les journaux locaux, proclamation du palmarès, ouverture de l'enclos au public, puis retraite générale et progressive à mesure que la mer avançait, envahissant et détruisant tous ces chefs-d'œuvre.

Voilà pour la veille ! Personne ne pouvait plus ignorer la manifestation du lendemain.

Dimanche matin, sur la promenade principale (entrée libre, ombrage, bancs nombreux, toutes commodités pour une grande foule), sur le podium du kiosque à musique, distribution des prix du concours (quelques bidons de miel) et ouverture de l'exposition.

Sur le pourtour de la place, les apiculteurs avaient installé de grandes tables surmontées d'une pancarte indiquant leur nom et adresse accompagnés parfois de certificats et de photographies de ruchers. Autour d'un cadre vitré garni d'abeilles vivantes trônaient les bidons métalliques, les pots de carton paraffiné, les bouteilles d'hydromel et les cornets de bonbons au miel.

L'apiculteur et sa famille s'affairaient à prendre des commandes, à livrer la marchandise. Les amateurs goûtaient à chaque banc un échantillon de miel aimablement offert dans une coupelle de papier gaufré ou dégustaient (mais non à chaque banc) un verre d'hydromel pour 1 fr. fr. Voici les prix pratiqués :

Pots de carton	0 kg. 500	4 fr. 50
»	1 kg.	8 fr. 50
Seau de	3 kg.	25 fr.
»	5 kg.	40 fr.
»	10 kg.	75 fr.

L'hydromel avait été fabriqué, soit par un industriel pour le compte des apiculteurs, soit par ceux-ci, au moyen de levures naturelles ou commerciales.

A chaque curieux ou client, une notice de quatre pages était remise : « Le miel et ses usages. »

S'il m'était permis d'ajouter un commentaire personnel à mes observations, je noterais l'oubli, au cours de cette journée, de la pâtisserie à base de miel ; elle fit défaut partout.

En outre, jamais en France (comme en Suisse, du reste) un hôtelier ne sert de miel au petit déjeuner, ni un pâtissier n'offre de pâtisserie au miel, ni un bistroquet d'hydromel.

Par contre, les foires au pain d'épice débitent des tonnes de cette friandise, mais se gardent bien d'indiquer qu'elle est à base de miel naturel, ce qui augmenterait sensiblement leur vente.

P.-S. — Quant aux résultats financiers de cette journée, j'ai appris qu'ils avaient répondu, en ce jour seulement, aux efforts des organisateurs.

Ch. Sichler.

A TORT ET A TRAVERS

Lors d'une assemblée de la Romande, je me trouvai devant un délégué genevois dont la physionomie me devint immédiatement sympathique. Il ne prit pas la parole, mais sa conversation avec l'entourage dénotait un praticien consommé dans l'apiculture. « C'est Paintard », me souffla mon voisin à l'oreille. Au commencement de mai, il me prit le désir de revoir ce brave citoyen et, d'autre part, la nécessité d'acheter enfumoir et cire me poussèrent jusqu'à Vandœuvre. Il témoigna sa joie de faire ma connaissance et surtout m'encouragea à ne pas lâcher la plume. On a beau s'efforcer d'être modeste, il y a toujours au fond du cœur de petites ambitions cachées ! Entre parenthèses, je fus très satisfait de ses deux livraisons. On peut bien dire cela sans crainte de rendre ombrageux des concurrents.

Vous devinez mon chagrin, lorsqu'en ouvrant mon *Bulletin*, je retrouvai à la mauvaise page (d'aucuns disent que c'est la mienne!) cette figure intelligente paraissant jeune encore.

Dans un article, j'avais fait allusion au bas prix du miel payé autrefois à Nyon. Nonante centimes ! Evidemment cette citation était incomplète. Il aurait fallu ajouter que c'était une année exceptionnelle et qu'à cette époque le prix courant des blancs arrivait à 1.40 et les bruns à 1.20. En doublant, nous tombions dans les prix actuels de gros. Cette allusion aux prix des miels aurait suscité des critiques, paraît-il. Alors, je m'explique à fond. Savez-vous combien de bidons restent invendus ? Rien que chez M. Paintard j'en ai vu une quinzaine. Beaucoup me croyant encore grand courtier m'en ont offert des quantités au cours de l'hiver. L'un d'eux me disait loyalement : « Je n'ai pas eu la sagesse d'accepter 2.60 offert et maintenant le marchand se désintéresse. » Miel et vin suivent souvent le même cours. En 1918, un gros propriétaire de Mont avait refusé fr. 1.90 le litre de ses cinquante mille encavés. Il ne retrouva amateur qu'en 1923 à 1.40 et il lui coûtait 0.45 de manutention, déchet et intérêt perdu. Concluez ! Autre renseignement authentique : Dans certaine séance de fixation des prix, quelques orateurs, j'ai nommé Démosthène, Socrate et autres recommandèrent à grands éclats de voix de tenir haut les prix. Peu de jours après, l'un d'eux offrait son miel bien en-dessous à un grand industriel lausannois. Notre rédacteur, l'homme discret par excellence, en sait plus que moi sur cette histoire.

L'essaimage s'est montré fantasque cette année. Les ruchers

Rochat et Berger, comptant au total 100 colonies, en accusent un. tandis que par ailleurs cela frisait la déroute. Tout de même, je penche pour une année maigre.

La première semaine de juin certain citoyen de Yens s'en fut commissioner dans le voisinage. Il se trouva tout d'un coup en présence d'un personnage armé d'un fusil. A quelques mètres de hauteur se faisait entendre la musique harmonieuse d'un essaim. A moitié rassuré, notre ami V. se disposait à fuir en sourdine l'endroit dangereux. Deux coups de feu retentissent. « N'ayez pas peur, dit l'homme, c'est pour faire poser mon essaim. » Et, de fait, les abeilles instantanément se groupèrent sur un arbre.

Je connaissais le concert nègre avec des faux, les coups de miroir pour simuler les éclairs, les giclées d'eau, pluie artificielle, mais la pétarade au fusil, c'est quelque chose de nouveau. Que je suis content de n'avoir que septante ans pour essayer tous ces moyens d'ici à la quatre-vingtaine ! Oui, ma fi, tu as beau lever les épaules, sacré Auguste de Gingins !

H. Berger.

MERCURIALES HEBDOMADAIRES DU MIEL INDIGÈNE

Prix moyens mensuels

(Communiqués par le Contrôle des prix du Département fédéral de l'Economie publique.)

Marchés	A o ù t		Marchés	A o ù t	
	1934	1935		1934	1935
Genève	4.08	3.75	Soleure	4.—	3.80
Nyon	3.50	3.50	Olten	3.86	3.50
Lausanne	3.75	3.58	Aarau	4.—	4.—
Vevey	4.19	3.50	Brougg	4.26	—
Montreux	4.—	3.50	Baden	4.—	3.90
Aigle	4.67	3.60	Zurich	4.20	3.71
Yverdon	3.50	3.75	Winterthour	4.—	3.65
Payerne	4.25	3.25	Schaffhouse	4.20	4.—
Berne	4.44	3.65	Frauenfeld	4.05	4.—
Thoune	4.30	3.70	St-Gall	4.15	3.98
Langnau	4.50	4.—	Coire	4.75	4.—
Berthoud	4.04	4.—	Lucerne	4.25	3.65
Langenthal	—	3.80	Zoug	4.40	3.94
Bienne	3.78	3.75	Bellinzone	4.—	4.—
Porrentruy	4.—	—	Locarno	4.—	4.50
Le Locle	3.50	3.70	Lugano	3.50	4.—
Bâle	4.20	3.80			
Rheinfelden	4.—	3.87	Prix moyens suisses	4.07	3.79
Granges	4.—	3.80			

NOUVELLES DES SECTIONS

La société d'apiculture de la Gruyère expose.

L'auteur de *Au pays de Gruyère*, M. Louis Blanc, apiculteur fervent, nous donne ci-dessous ses impressions sur le stand que la section de la Gruyère a présenté à l'Exposition des Arts et Métiers à Bulle :

Il ne suffit plus à l'heure actuelle d'être bon apiculteur et d'aimer ses abeilles, il faut encore placer le produit de ses ruches et écouler la récolte de l'année. Et pour cela il importe avant tout d'avoir une



L'apiculture à l'exposition de Bulle

(Cliché Glasson, Bulle.)

clientèle fidèle qui apprécie la qualité des produits offerts. C'est cette vérité première que la Société d'apiculture de la Gruyère a parfaitement comprise lorsqu'elle a décidé de participer à l'importante exposition des Arts et Métiers à Bulle du 10 au 24 août dernier. Le public est en effet très ignorant encore de l'effort des apiculteurs et des questions relatives au miel. Il faut l'instruire et rien ne pouvait mieux y contribuer que le stand qui constitua, on peut le dire, l'une des attractions du comptoir bullois.

Le cliché que nous reproduisons nous dispensera d'amples commentaires. Cependant comme la lentille photographique, malgré sa minutie, laisse des coins dans l'ombre, alors qu'elle en met d'autres plus en relief, nous vous décrirons rapidement ce qui fit le succès de cette présentation. Tout d'abord, à tout seigneur tout honneur : le miel lui-même. On pouvait l'admirer, doré dans des bocaux transparents, mystérieux dans des boîtes en métal dont l'étiquette fleurie vous donnait l'eau à la bouche ou encore somptueux dans des rayons lourds de richesse. Au premier plan, les instruments nécessaires à l'extraction ; dans le fonds, quelques planches explicatives avec des agran-

dissements fort intéressants ; le tout encadré de photos suggestives dues au photographe-paysagiste Simon Glasson. Sur l'une, ce sont deux garçons qui dévorent à belles dents une tartine au miel : « Ah, le bon miel de la Gruyère », dit la légende et comme on a envie de faire comme eux ! Sur une autre c'est M. l'abbé Gapany, président de la Romande, en pleine activité. Ce n'est plus le président avec sa redingote noire et sa serviette de ministre, c'est l'agriculteur au travail avec ses manches retroussées et sa vieille soutane (celle que sa bonne servante lui donne en disant avec son accent valaisan : « Monsieur le curé, vous avez mis votre soutane neuve pour aller au rucher, prenez plutôt celle-là ! »). Sur une troisième, c'est un extracteur qui est mis en marche par un bras vigoureux, tandis qu'un gosse accroupi contemple avec une bouche gourmande le filet doré qui s'en écoule.

Enfin, et l'on peut bien dire que c'était le clou du stand des apiculteurs gruériens, une ruche, une vraie ruche en pleine activité travaillait sous les yeux du public grâce à une cage de verre. Cette ruche a fait plus pour l'instruction du public que nombre de traités savants et d'abondantes dissertations. Les abeilles gagnaient l'extérieur par un couloir vitré également, d'une longueur d'un mètre et demi. Après quelques instants d'hésitation, elles prirent la clé des champs et travaillèrent comme si de rien n'était. Il fallut bien parfois restreindre le trou de vol à cause des tentatives de pillage, mais tout ce petit monde, qui venait du rucher de notre cher président central, fit preuve de beaucoup de bonne volonté. Vous dire le nombre de personnes qui s'arrêtèrent et s'instruisirent là me serait impossible. Qu'on sache simplement qu'il y eut 23,000 visiteurs en quinze jours et que presque tous défilèrent devant la ruche sous verre !

Je n'aurai garde d'oublier, en terminant, M. Jaquet, vice-président de la section de la Gruyère, MM. Gremion et Vachino, ainsi que les aimables jeunes filles qui, des heures durant, s'occupèrent de la vente du miel, qui fut réjouissante, renseignèrent le public et travaillèrent inlassables et souriantes derrière leur petit comptoir. Elles auraient mérité les honneurs de la photographie et c'est bien ce que nous avons tenté de leur faire comprendre. Mais leur père, apiculteur émérite et esthète également, nous a déclaré que l'éclairage artificiel et le magnésium ne convenait pas au portrait ! Nous nous sommes inclinés devant cet argument basé sur l'amour paternel et c'est la raison pour laquelle vous ne voyez, chers amis lecteurs du *Bulletin*, que deux chaises vides au premier plan de notre cliché au lieu de deux ravissantes jeunes filles en costume gruérien !

Bulle, le 11 septembre 1935.

Louis Blanc.

Fédération neuchâteloise d'apiculture.

Caisse d'entraide du noséma. — Les membres de la fédération qui désirent faire partie de la Caisse d'entraide du noséma pour l'hiver 1935-1936 sont priés de verser, jusqu'au 31 décembre 1935, la prime de fr. 0.20 par ruche au compte de chèques postal *IV b. 1655, Fédération cantonale neuchâteloise d'apiculture, La Chaux-de-Fonds*. Pour faciliter les membres, des carnets de quittance sont déposés dans chaque localité chez le correspondant local, où ces primes peuvent être payées jusqu'à la même date.

Pour l'exercice 1934-1935, la prime de fr. 0.20 par ruche a été payée pour 1705 colonies. Un rucher de 40 ruches a eu plus de 30 ruches perdues par le noséma ; à part cela il y a encore eu plusieurs ruches

isolées perdues ; la répartition du montant des primes de fr. 320.— a été faite pour 40 ruches à raison de fr. 8.— par ruche.

Suivant les données du Liebefeld, les infections par le noséma, *non accompagnées de kystes amibes*, ne produisent pas la perte des colonies. Actuellement la caisse paie toute ruche ayant du noséma à l'analyse et très souvent elle indemnise pour des ruches dont la perte ne provient pas du noséma. Un changement du règlement sera proposé à l'assemblée des délégués en février 1936.

Le Comité.

Fédération valaisanne d'apiculture.

Il est rappelé qu'une modification dans la perception des cotisations est intervenue cette année. Les deux cotisations, membre et loque, seront perçues en même temps au moyen d'un seul bordereau que chaque membre recevra au début d'octobre. Les cotisations non versées pour le 31 octobre seront encaissées par remboursement postal comprenant les deux cotisations et les frais. Chers collègues apiculteurs, en recevant votre bordereau à compléter, mettez votre main sur la conscience et descendez à votre rucher. Là, comptez vos colonies et remplissez le bulletin de chèque, la main toujours sur la conscience. De suite, allez au bureau de poste et assurément vous ne perdrez pas le bulletin dans un coin de votre tiroir.

La cotisation loque est fixée cette année à 30 cts. par ruche. Si tous les apiculteurs remplissent bien leur devoir, nous avons l'espoir de la réduire, dès l'année prochaine, à 20 cts. Que ceux qui ont la chance de toujours payer sans jamais rien recevoir pensent que leur argent n'est pas perdu mais qu'il servira à indemniser un collègue moins heureux. La satisfaction de s'entr'aider doit bien compenser le petit sacrifice.

Le Comité.

Société genevoise d'apiculture.

Réunion amicale, lundi 14 octobre à 20 h. 30, au local Rue Cornavin 4.

Sujet : *Les différentes sortes de loques des abeilles.*

Société d'apiculture d'Ajoie et Clos du Doubs

Nous avisons nos membres qu'un marché-exposition des produits de l'agriculture se tiendra les 19, 20 et 21 octobre à Porrentruy. Pour la première fois l'apiculture est invitée à participer à cette manifestation régionale. Nous en sommes très heureux et nous recommandons chaleureusement à nos collègues d'y prendre part.

Les intéressés voudront bien se faire inscrire avant le 8 octobre auprès du soussigné. Téléphone 3.85.

Villars s. Fontenais, 21 septembre 1935.

H. Fleury, président.

* * *

Pour le Val de Ruz. — Les apiculteurs sont rendus attentifs à ce qui suit :

Il reste chez certains membres des estagnons de sirop Hostettler qui sont vides depuis plusieurs années. Veuillez, mes amis, rendre la tâche du président un peu plus facile. Il n'y a pas besoin d'y en mettre beaucoup. Vous savez tous que ce n'est pas votre bien. Soit : retournez-les chez le président de la section d'ici au Nouvel-An, ou sinon, annoncez-lui que vous en avez, en donnant les numéros de

façon que ce dernier puisse répondre à la maison Hostettler que tout est en ordre dans sa section.

Un bon mouvement, et vous serez récompensés de suite. Tout simplement parce que vous aurez fait votre devoir.

Le Comité.

BIBLIOGRAPHIE

Nous avons reçu avec le plus grand plaisir, de M. le comte Dr Zappi-Recordati, l'ouvrage qu'il vient de publier, en italien, soit la traduction de l'œuvre importante de M. Alphan-déry : *Traité complet d'apiculture.*

M. Zappi ne s'est pas contenté de la simple traduction, très bien faite d'ailleurs, mais il a complété encore l'ouvrage, soit par des notes, soit par des adjonctions sur les plus récentes découvertes ou observations apicoles.

C'est actuellement le plus bel ouvrage que nous connaissions et il a été édité avec le plus grand soin, même avec luxe, par la maison Scotoni, arts graphiques, à Trento.

Nous réitérons ici les félicitations que nous adressions à M. Alphan-déry, mais nous sommes heureux d'ajouter nos compliments les plus sincères à M. le Dr Zappi pour le superbe travail qu'il vient d'accomplir. C'est une œuvre qui fait grand honneur à l'apiculture italienne, celle-ci d'ailleurs a fait des progrès considérables sous l'impulsion de M. Zappi.

Schumacher.

Apiculteurs !

Demandez le nouveau et intéressant catalogue gratuit :

Ruchers - Ruches

Armoires à cadres - Bidons à miel

Tous les articles nécessaires à l'apiculture.

Nouveau : Ruches pour l'apiculture pastorale.

Nos produits obtiennent trois grosses distinctions à l'exposition cantonale de Bellinzona (septembre 1934).

Fabrique suisse de ruches et ruchers
WINIKON (C^{ton} de Lucerne) Tél. 54.521

Aux apiculteurs

Prix extra-réduits

Les meilleures montres suisses, précision et chronomètre de poche et bracelet pour dames et messieurs, en nickel, argent, plaqué or, 15, 16, 17 rubis depuis fr. 14.50, fr. 19.—, fr. 24.— à fr. 60.—. En or depuis fr. 35.—, fr. 48.— fr. 88.— à 1500.—.

Jolies chaînes de montres, colliers, bracelets, etc.

Envoi à choix par la grande maison de confiance

Célest. BEUCHAT, Delémont (J. B.)

Miel du pays

J'achète toute quantité de miel pur au prix officiel en échange de
linges de lit, trousseaux, couvertures, étoffes pour dames et messieurs.

Demandez échantillons et catalogue.

Prix et choix absolument équivalents à toute concurrence.

Hans BICHSEL, Berthoud.

ci-dev. Alb. Bichsel.

Fondée en 1894.

(Berne.)

Coussins-nourrisseurs

extra-pratiques Fr. 5.—, Fr. 4.80 par 10 p.
J'achèterais extracteur en bon état. S'adr.

A. CATTIN, Breuleux

Reines fécondées de sélection

Juin	Juillet	Août	Septembre
Fr. 8.-	8.-	8.50	9.-

port en plus

Etablissement d'apiculture E. LOVY & FILS

Undervelier J. B.

Téléphone 6.306